

Département : 29 29000655
Aire d'étude : SAINT POL DE LEON
Commune : PLOUENAN
Lieu-dit : KERELON
Edifice contenant : EGLISE DITE CHAPELLE NOTRE DAME (REF : 00064825). Emplacement : BRAS SUD, MUR OUES
Dénomination : TABLEAU
Titre de l'oeuvre : SAINT FRANCOIS D'ASSISE RECOIT LES REGLES DU SEIGNEUR

Coordonnées : LAMBERT1 X = 0134400 Y = 0122320

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier établi en 1986, 1990 par CASTEL YVES PASCAL, BARBEDOR ISABELLE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

DESCRIPTION

Catégorie technique : PEINTURE

Structure : SUPPORT ET SURFACE DE MEME FORME : RECTANGULAIRE VERTICAL

Matériaux et techniques : TOILE (SUPPORT) : PEINTURE A L'HUILE

Représentation et ornementation : SCENE (SAINT FRANCOIS D'ASSISE : AGENOUILLE, CHRIST, LIVRE : DON, MOINE, ORANT) ; FOND DE PAYSAGE (COLLINE)

Dimensions : H = 200 LA = 185

Etat de l'oeuvre : MAUVAIS ETAT, MAUVAIS ETAT DU SUPPORT ; PARTIES EFFACEES

Marques et inscriptions : INSCRIPTION CONCERNANT L'ICONOGRAPHIE, INSCRIPTION SUR LE LIVRE OUVERT : NOM EC ST

HISTORIQUE

Auteurs de l'oeuvre : GUILLOUP LUC FR. : PEINTRE, JUSTIFICATION AVEC REFERENCE

Datation : DEBUT 2E QUART 18E SIECLE

DOCUMENTATION

- COUFFON, R., LE BARS, A., Nouveau répertoire..., 1988, p. 273.

Table des illustrations

Fig.1. Vue générale de face

87 29 811 V

29 PLOUENAN
EGLISE DITE CHAPELLE
TABLEAU

Kerelon
NOTRE DAME
SAINT FRANCOIS D'ASSISE RECOIT LES REGLES
DU SEIGNEUR

Fig.1 Vue générale de face

Cl. Inv. Artur/Lambart

87 29 00811 V

